

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre volonté de suspendre le festival les fous de la rampe jusqu'au samedi 1 avril. L'assemblée générale qui s'est tenue le 27 mars 2006 a désapprouvé cette décision. En aucun cas, l'occupation des bâtiments ne porte atteinte à l'animation culturelle sur l'université. Nous vous rappelons que le festival chansons.fr s'est tenu normalement dans les locaux de la Maison De l'Etudiant. Nous soutenons les initiatives culturelles, sources d'échanges, de rencontres, de développement de l'esprit, nous vous demandons de maintenir la programmation culturelle de l'université.

Assemblée générale de lutte contre la précarité.